

Renseignements pratiques

Pauline Ledoux, Secrétariat de la Direction
Tél. : 064/27 89 12, courriel : pauline.ledoux@fracarita.org

Participation : 75€ - documents et déjeuner compris

Inscription effective à la réception du paiement de 75€ sur le compte :
BE44 3630 1065 1145 (avec en communication : Nom et prénom + colloque CIF).

Inscription :

par internet : <http://www.cp-st-bernard.be>

par fax : 064/54 97 57

par courrier : via le talon réponse ci-joint

RSVP avant le 8 décembre 2017. Attention, le nombre de places est limité!



Centre Psychiatrique Saint-Bernard, Salle des fêtes, Suivre fléchage mis en place
Entrée par :

A Le n°16 rue de Dobbeleer

B Le n°21b rue Saint-Hubert


ESTIMATION DU DEGRÉ DE LA CAPACITÉ PROTÉGÉE

APRÈS LE MORATOIRE, PROPOSITION DE
NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES POUR
FACILITER VOTRE UTILISATION DE LA CIF
(CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT)



Jeudi 14 décembre 2017

Centre Psychiatrique Saint-Bernard

Rue Jules Empain, 43 – 7170 Manage 

Centre Psychiatrique Saint-Bernard
Secrétariat de Direction
Rue Jules Empain, 43
7170 Manage

A affranchir

COLLOQUE ESTIMATION DU DEGRÉ DE LA CAPACITÉ PROTÉGÉE

APRÈS LE MORATOIRE, PROPOSITION DE NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES POUR FACILITER VOTRE UTILISATION DE LA CIF (CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT)

8h00 ACCUEIL ET CAFÉ

8h30 BIENVENUE

Pierre-René GLIBERT, Directeur Général, CP St-Bernard

8h35 INTRODUCTION À LA JOURNÉE

Michel CORDIER, Assistant social psychiatrique, Coordinateur du GT CIF

8h50 LA LOI "(IN)CAPACITÉS", UNE PARTITION À QUATRE MAINS ?

Alexandra TASIAUX, Assistante, Centre interdisciplinaire Vulnérabilités & Sociétés, Faculté de droit, Université de Namur

9h20 LES DIFFICULTÉS DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE FACE À LA PERTE DE CAPACITÉ DE LEURS PATIENTS

Docteur Caroline COLINET, Médecin généraliste, Maison Médicale des Marolles, Représentante de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG)

Docteur Pierre-Yves VAN GILS, Médecin généraliste, Maison Médicale du Maelbeek, Représentant de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG)

9h50 QUESTIONS - RÉPONSES

10h10 PAUSE-CAFÉ

10h40 LA RÉDACTION DE LA REQUÊTE INTRODUCTIVE, MOMENT CAPITAL!

François-Joseph WARLET, Juge de Paix honoraire, Secrétaire Général de l'AIRHM (Assoc. Internat. Rech. scient. sur le Hand. Mental), Président fondateur de l'asbl "Villa Pilifs", Chargé de cours Univ. Mons

11h25 DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ : ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE OU FONCTIONNELLE?

Docteur Patrick DESAIVE, Psychiatre, Psychothérapeute, Expertises judiciaires, Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage

11h55 QUESTIONS - RÉPONSES

12h15 PAUSE DÉJEUNER

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES

13h45 CONCENSUS EMPIRIQUE D'EXPERTS : SÉLECTION DE CATÉGORIES DE LA CIF POUR LA RÉDACTION DU CERTIFICAT MÉDICAL CIRCONSTANCIÉ

Docteur Freddy FALEZ, Docteur en médecine, Docteur en Sciences médicales, Université Libre de Bruxelles

Valérie CORNIL, Neuropsychologue, Cliniques de l'Europe

14h30 LA CIF AU CHEVET DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE – POINT DE VUE D'UN JUGE DE PAIX

Philippe CULEM, Vice-président des juges de paix et juges au tribunal de Police du Hainaut, Juge de Paix du 1er canton de Mons

15h15 QUESTIONS – RÉPONSES

15h35 CONCLUSION

Docteur Isabelle CAPRON, Neurologue, Cliniques de l'Europe et pratique privée à Mons

15h55 CLÔTURE DU COLLOQUE

16h00 VERRE DE L'AMITIÉ ET MOMENTS D'ÉCHANGES

- UNE ACCRÉDITATION INAMI EN ÉTHIQUE ET ÉCONOMIE A ÉTÉ DEMANDÉE POUR CETTE JOURNÉE.
- LA RECONNAISSANCE DE CETTE JOURNÉE PAR L'INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE A ÉTÉ DEMANDÉE.
- UN AGRÉMENT A ÉTÉ DEMANDÉ À L'ORDRE DES BARREAUX FRANCOPHONES ET GERMANOPHONE.

Je m'inscris au colloque "Estimation du degré de la capacité protégée" qui aura lieu le jeudi 14 décembre 2017 au Centre Psychiatrique Saint-Bernard, Rue Jules Empain 43 - 7170 Manage.
L'inscription sera définitive après le versement de 75 € sur le compte BE44 3630 1065 1145 avec la communication "Nom et prénom + colloque CIF".
Pour des raisons d'organisation (attention, nombres de place limitée), réponse obligatoire avant le **8 décembre 2017** par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, par fax au 064/ 54 97 57 ou par internet via l'adresse suivante : <http://www.cp-st-bernard.be>

Date et signature

ESTIMATION DU DEGRÉ DE LA CAPACITÉ PROTÉGÉE :
(CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT)
INSCRIPTION

PRENOM : NOM :

FONCTION :

INSTITUTION :

ADRESSE COURRIER :

TELEPHONE : EMAIL :